

Trait d'union

lettre de la communauté de communes Gisors Epte Lévrière **Octobre 2006 -n°4**

EDITO

Le point de vue du Président

lire page 3

ZOOM

Le budget 2006 de la
Communauté de communes

lire page 4

GRAND ANGLE

Succès pour le centre de loisirs
intercommunal de Vesly

lire page 6

DÉCOUVERTE

Saint-Denis-le-Ferment et la
recette du terroir

lire page 7

**Gisors
Epte Lévrière**
Communauté
de communes
5, rue Jean Jaurès
27140 Gisors BP 39
Tél. : 02 32 27 89 50
Fax : 02 32 27 89 49

Pour sa première année d'activité, la Communauté de communes enregistre une belle satisfaction avec le succès indéniable du Centre de loisirs intercommunal de Vesly : deux cent vingt enfants accueillis, une progression constante de la fréquentation au fil des semaines, et des parents particulièrement satisfaits. Cette réussite a incité les élus intercommunaux à décider de pérenniser ce service à la fois pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, Février, Pâques) et pendant les grandes vacances (Juillet et 15 jours en août). Avec la création vraisemblable au premier trimestre 2007 d'un relais assistantes maternelles, la volonté d'élargir les services rendus pour les habitants du territoire ne se dément pas. Le lancement d'une enquête auprès des populations senior, des handicapés et des femmes enceintes afin de mesurer précisément les besoins en matière de portage des repas à domicile s'inscrit dans cette démarche d'attention aux besoins de nouveaux services à la personne qui peuvent s'exprimer en milieu rural.

Signalétique

Quand le patrimoine est mis en valeur

Travaux d'été

Durant l'été différents travaux ont été mis en œuvre par la Communauté : l'amélioration de l'aire d'accueil des gens du voyage route de Bazincourt (sécurisation de l'entrée et réfection des clôtures), le fauchage, le curage et l'élagage de la totalité des fossés du territoire, le marquage au sol des points d'arrêt des cars scolaires.



Voirie

Le programme 2006 de modernisation de la voirie communautaire débutera en novembre. Assuré par la Société Eure TP pour un montant de l'ordre de 550 000 € TTC, il prévoit la réhabilitation et la réfection de nombreuses routes communales, de bordures caniveaux et la mise en place d'enrobés nouveaux.

3^e gymnase

Une étude de faisabilité et de programmation pour la construction d'un troisième gymnase à proximité du collège Picasso est en cours de lancement.

Développement Economique

La Communauté de communes a implanté un panneau de signalétique route de Delincourt. Elle a par ailleurs décidé de baisser dès 2007 d'environ un point le taux de taxe professionnelle sur la ZAC du Mont de Magny.

Zac du Mont de Magny

Une étude de faisabilité technique pour la sécurisation des accès routiers à la ZAC du Mont de Magny, notamment par la réalisation d'un "tourne à droite" sur la RD 15 bis afin d'en faciliter l'accès depuis la route de Paris est en cours et sera conduite par SODEREF.

La Communauté de communes participe avec ses partenaires à des projets d'envergure. Dans ce cadre, et sous la conduite du Pays du Vexin Normand et de l'ONF, des panneaux de signalétique "Églises" et "Randonnées / VTT / Patrimoine naturel" sont mis en place. Pour la signalétique "Églises" : les objectifs sont de sensibiliser les publics à la diversité du patrimoine religieux présent sur le territoire en mettant en valeur les spécificités de chaque édifice et les caractéristiques communes (matériaux, style, technique de construction...) et de valoriser l'offre patrimoniale aux yeux des touristes afin de favoriser l'attractivité du territoire. Pour la signalétique "Randonnées / VTT / Patrimoine Naturel" : les objectifs sont de promouvoir le territoire comme destination touristique de proximité, de valoriser l'environnement naturel,

paysager et architectural, d'étoffer l'offre en matière de sentiers de randonnée sous forme de balades ludiques et attractives. Ces bornes sont mises en place à Saint-Denis-Le-Ferment (sur la Lévrière au hameau Gruchet), à Hébecourt (sur le Manoir de Rouville), à Neaufles Saint-Martin (sur le chemin de randonnée), à Mainneville et Mesnil sous Vienne (sur les églises), à Gisors (à proximité de l'office du tourisme au début du Chemin du Baron, sur la rivière Epte et au Boisgeloup sur la maison Picasso). D'autres signalétiques vont prochainement être installées.



La démolition/reconstruction du pont Eugène Anne commencera en octobre pour se terminer en janvier prochain. Les travaux, d'un coût de 357 000 €, confiés à la société SNV Maritime prévoient la réalisation d'un tablier à deux voies de circulation dont une seule sera mise en service en permanence et d'un trottoir. Durant les travaux, une passerelle piéton provisoire est mise en place entre la rue du général Leclerc et le giratoire de l'im-



passé du Preslay.

L

édito

Répondre aux attentes de la population

Marcel Larmanou

Maire de Gisors
Conseiller Général de l'Eure
Président de la
communauté de communes
Gisors-Epte-Lévière

Le rôle de la communauté de communes est de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de la population et cela, conformément à ses compétences, dans des domaines très divers. Ainsi le choix des seize communes qui la composent s'est porté sur le développement économique et l'urbanisme, la voirie, les transports scolaires, les équipements sportifs et de loisirs, l'accueil des gens du voyage, l'assainissement et l'aide à la personne en milieu rural.

Certaines difficultés peuvent apparaître pour définir l'intérêt communautaire.

La preuve en a été donnée récemment à propos des centres de loisirs pour les enfants et adolescents. Un conflit a pris naissance en ce qui concerne le nombre et l'implantation des

centres en milieu rural. C'est par l'écoute, les rencontres avec les élus et les parents concernés, qu'une solution consensuelle doit être trouvée.

Satisfaire les besoins, c'est aussi avoir les moyens de financer les services attendus par la population. Les recettes se rétractent progressivement, dans la mesure où l'État qui veut réduire les déficits de la Nation demande aux collectivités locales de compenser ses dépenses. Ce dont ont besoin les collectivités locales, c'est de moyens financiers nouveaux. Les associations d'élus ont demandé à l'État de réfléchir à des ressources nouvelles qui ne soient pas toujours issues de l'impôt des ménages. Le Conseil économique et social prépare des propositions tenant compte de l'évolution de la production des richesses qui aujourd'hui sont essentiellement d'origine financière. N'est-il pas temps de songer à taxer les actifs financiers et de libérer le contribuable d'impôts obsolètes (taxe foncière et taxe d'habitation) qui pèsent de plus en plus lourd sur son pouvoir d'achat ?

finances

Premier budget, premières réalisations

Le premier budget depuis la mise en place de la nouvelle administration a été voté le 11 avril dernier. Il constitue un acte majeur dans la vie de la communauté de communes. Tour d'horizon.

Le budget 2006 c'est 9,2 millions d'euros en recettes et plus de 7 millions d'euros en dépenses.

Environnement

La communauté de communes perçoit la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en lieu et place du SYGOM (pour un montant d'environ 1 900 000 €) et lui reverse intégralement, elle n'a qu'un rôle de "boîte aux lettres" et n'a donc aucun pouvoir en matière de taux, d'exonération ou encore d'abattement. En fin d'année, les contrôles concernant l'assainissement non collectif vont débiter.

Voirie

Les travaux d'investissement sur les voiries communautaires vont commencer, la démolition et reconstruction du pont Eugène Anne est prévue au début de l'automne. Ces actions représentent un coût de plus de 1 million d'euros.

Transports scolaires

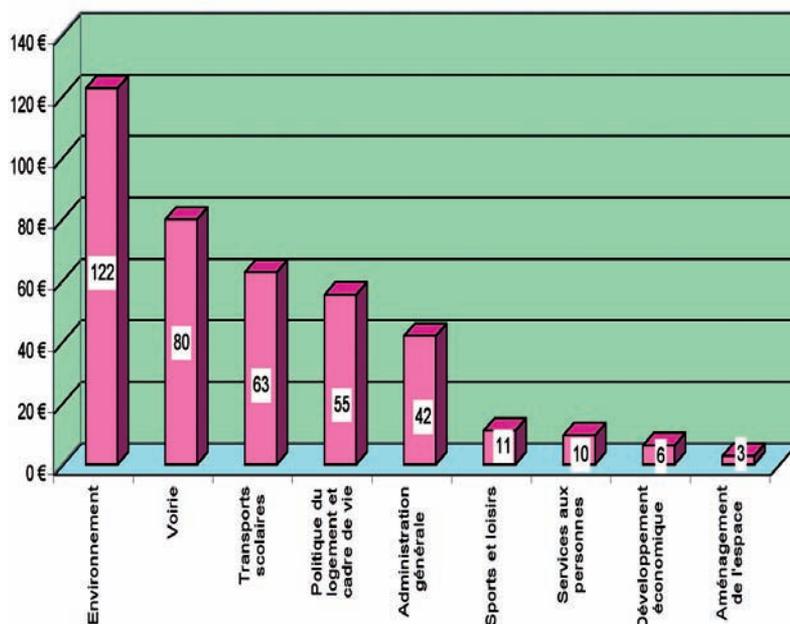
La poursuite de la gratuité pour les 1500 élèves transportés sur le territoire en dépit d'une hausse du montant de la prestation est maintenue. L'acquisition d'un autocamion d'alerte permettant une meilleure communication envers les institutions et les parents en cas de problèmes d'intempéries a été effectuée.

Administration générale

On note une évolution des charges de personnel du fait du paiement en année pleine des agents recrutés. Par ailleurs, la création du site internet de la communauté de communes, la poursuite de la communication institutionnelle avec la parution trimestrielle du journal communautaire "Trait d'Union" et une étude de prospective financière sont engagées.

Sports et Loisirs

On note la création et la participation aux syndicats mixtes du centre nautique intercommunautaire et de la voie verte de la Vallée de l'Epte (Gisors-



Montant en euros par habitant consacré à chacune des compétences exercées par la communauté de communes.

nouveau service

Relais d'assistantes maternelles

La création d'un relais d'assistantes maternelles est envisagée pour le premier trimestre 2007.

Gasny 28 kilomètres), ainsi que le lancement de l'étude de programmation pour la construction d'un 3^e gymnase lié au collège Pablo Picasso.

Services aux personnes en milieu rural

On peut mettre en exergue la mise en place d'un centre de loisirs intercommunal à Vesly pendant les petites et grandes vacances, le soutien financier versé par la Communauté de communes aux Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) de Bazincourt sur Epte et Bézu Saint Eloi et l'étude technique pour la mise en place d'un relais d'assistantes maternelles.

Développement économique

Etude sur "le tourne à droite" de la RD 15 bis ; poursuite de la commercialisation de la ZAC du Mont de Magny avec la distribution d'une plaquette d'informations ; étude d'opportunité sur la zone d'activités communautaire de Bézu St Eloi menée dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage avec l'EPF de Normandie.

Aménagement de l'espace

Participation à la mise en place du SCOT dans le cadre du Pays du Vexin-Normand ; développement de signalétiques de randonnées de VTT et d'églises.

Destiné à aider les parents des communes rurales dans leurs démarches (recherche d'une assistante maternelle agréée, rédaction de contrats de travail et médiation) le relais sera également un lieu d'animation qui mettra en place des activités d'éveil pour les enfants et des rencontres avec les parents.

RECRUTEMENT

Afin de préparer au mieux la mise en place de ce nouveau service, la Communauté recherche une éducatrice de jeunes enfants à temps complet qui aura pour mission la Coordination du Pôle Enfance-Jeunesse et la mise en place et l'animation de son Relais.

Elle aura pour mission :

- Elaborer et mettre en œuvre le projet social de la structure et en assurer son développement
- Organiser, mettre en place le RAM itinérant.
- Animer les lieux de rencontres assistantes maternelles / parents /enfants.
- Accueillir, informer et conseiller les parents et les assistantes maternelles sur le plan administratif (agrément, réglementation employeur / salarié...)
- Contribuer à la professionnalisation et à la formation des assistantes maternelles.
- Assurer le lien, le partenariat, le suivi et contrôle budgétaire des 2 centres de loisirs intercommunaux existants.
- Travailler en partenariat avec les acteurs institutionnels de l'Enfance.
- Assurer le suivi du Contrat Enfance-Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales.
- Préparer sous le contrôle du Directeur Général des Services l'ensemble des actes administratifs nécessaires au bon fonctionnement de ce pôle (délibérations, préparation budgétaire, recherche de subventions...)

Diplômes et compétences :

- Diplôme d'éducateur de Jeunes Enfants.
- Maîtrise de l'outil informatique (word, excel, internet...).
- Capacités relationnelles de médiation, écoute et empathie, sens de la pédagogie.
- Capacité à s'inscrire dans une hiérarchie et de travailler en partenariat et en milieu rural.
- Capacité rédactionnelle et esprit créatif, Initiative, autonomie, mobilité, disponibilité.
- Permis B indispensable.

Pour toute précision ou dépôt de candidature : contactez Daniele Carrara au 02 32 27 89 52 ou par mail à daniele.carrara@ccgisors-epte-levriere.fr

Centre de loisirs intercommunal de Vesly

Un véritable succès

Le centre de loisirs intercommunal de Vesly a connu un véritable succès cet été. La Communauté a décidé de poursuivre son activité pendant les petites vacances (Toussaint, Février, Pâques) et les grandes (Juillet et août).

Au mois de juillet, 220 enfants ont fréquenté le centre, soit une moyenne de 55 enfants par jour et par semaine sur les 4 semaines d'ouverture.

Le questionnaire de satisfaction remis aux parents révèle un taux de satisfaction élevé : 79% se déclarent très satisfaits et 21 % satisfaits.

La collaboration entre la Communauté de Communes Gisors-Epte-Lévrrière et l'Association les Farfadets a été parfaite.

Le programme de sorties et d'activités s'est avéré riche et apprécié des enfants : visite de l'Abbaye de Mortemer, spectacles divers, piscine, initiation à l'équitation, nuitées organisées, pisciculture, parcs d'attraction (Hérouval, Mer de Sable),

Canoë-Kayak, olympiades...

La fréquentation, en constante progression tout au long des 3 premières semaines, témoigne d'une véritable dynamique et d'une qualité approuvée.

L'équipe de direction et d'animation de très grande qualité, dynamique et motivée a pris appui sur une équipe d'animateurs composée en grande partie de jeunes résidant dans la communauté.

Fort de ce constat, la Communauté de commune a décidé de pérenniser le centre intercommunal de Vesly, de l'ouvrir pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, Février, Pâques) et pendant les grandes vacances (juillet et 15 jours en août avec un créneau horaire élargi de 7heures à 19heures), ce dès les vacances de la Toussaint 2006. Pour ces dernières, dépêchez-vous pour inscrire vos enfants (45 enfants au maximum) en contactant :

Madame CANU
02 32 49 42 22.
Mlle SARRET Virginie
06 22 77 58 18.

Le thème du centre sera Halloween.

Avec Virginie, les "petits" ont profité des attractions du parc d'Hérouval.



Découvrir le Vexin normand...

Saint-Denis-le Ferment

Une charte de 1128 cite un seigneur du nom de Ferman ou Farman qui a peut-être donné son nom à la localité, par ailleurs connue en 1199 sous le nom de Sanctus Dyonisius de Farman.

L'église

Le clocher, du XI^e siècle est constitué d'une tour assez basse. Le chœur est de la première moitié du XII^e siècle, la nef étant datée du XIV^e siècle, ainsi que les chapelles Nord et Sud des bras du transept.

A l'intérieur, une intéressante statuature, un lutrin (XVII^e) bien conservé, un retable gothique avec ses petites figures en relief, quelques tableaux et des vitraux du XIX^e siècle ou contemporains.

A signaler, sur le porche d'entrée, une belle statuette de sainte Anne d'une grande qualité et un calvaire de pierre, datant de la renaissance.

Le château

Du château-fort, propriété du duc de Normandie au XI^e siècle et du château Maigret il ne reste rien : un simple lieu-dit et une ferme.

Parfois appelé "château", le manoir de Montalègre a été édifié au XVI^e siècle et largement remanié aux XVII^e et XVIII^e siècles ; il n'en subsiste que le portail d'entrée, daté du début du XVI^e siècle.

Sainte Austreberte

A proximité du village, dans un petit bois, près d'une source, il convient de signaler le grand et le petit prieuré de sainte Austreberte, qui fût abbesse de Pavilly au tout début du VIII^e siècle. Seule subsiste une chapelle et quelques pierres qui en constituaient autrefois l'entrée. La messe y est célébrée chaque année le lundi de Pentecôte.

Saint Paër

Cette commune, réunie à Saint-Denis-le-Ferment par arrêté préfectoral, est

attestée sous le nom de Sanctus-Paternus vers 1240. Ce saint ayant été évêque d'Avranches à la fin VI^e siècle, était le patron des tisseurs de drap.

Le château

Sur les ruines du château féodal du XI^e siècle, un autre fut élevé au XVIII^e siècle. Il brillait de tout ses feux au XIX^e siècle, grâce au vicomte d'Arlincourt, qui après y avoir fait d'importants aménagements intérieurs, lui ajouta un parc romantique et un lac où ses invités évoluaient en barque au cours de fêtes somptueuses. Parmi ces invités on y vit en 1825 la duchesse de Berry.

Aujourd'hui

Saint-Denis-le-Ferment est une commune au cadre bucolique et reposant, dont le charme a provoqué la transformation de nombreuses résidences

secondaires en résidences principales. De nombreux artisans y résident aujourd'hui.

Actuellement la population atteint 456 habitants, chiffre assez stable puisqu'en 1870 Saint-Denis-le-Ferment comptait 472 habitants et 415 en 1885. Ses habitants s'appellent les Dionysiens. Le tourisme y trouve une place importante grâce à la présence de trois propriétaires de chambres d'hôtes, d'un restaurant de réputation, d'une école d'équitation, d'un ball-trap accueillant des compétitions internationales, d'une ferme aquacole, d'une brocante et d'un rucher.

Son maire est François Cadennes, Vice-Président de la Communauté de communes en charge des affaires sociales.

Michel Levé

La recette de grand-mère Eugénie

Qu'elle soit "vagabonde" ou "captive", la truite est reine à Saint-Denis-Le-Ferment.

Une recette normande pour l'accompagner dans les assiettes des gourmets était bien sûr incontournable...

Truite en délice normand

1 truite par personne, 1 ou 2 pommes, calvados, crème fraîche, sel, poivre, beurre, fines herbes : persil, estragon...

Videz les truites par les ouïes, lavez-les et laissez les sécher sans les essuyer. Beurrez une feuille de papier sulfurisé (ou papier d'aluminium) par truite, de taille suffisante pour envelopper parfaitement chaque poisson. Epluchez les pommes et détaillez-les en très minces tranches dont vous ferez un lit sur chaque papier. Lavez et hachez les fines herbes et saupoudrez-en les tranches de pommes, posez les truites sur les fines herbes, salez, poivrez, recouvrez de pommes et refermez la papillote en versant dans celle-ci une cuillerée à soupe de crème fraîche et quelques gouttes de très bon calvados. Faites cuire au grill ou au four posé sur une grille, en 20 minutes à chaleur moyenne. Servez dans les papillotes.

MANIFESTATIONS CULTURELLES octobre/décembre 2006

■ AUTHEVERNES

- Noël des enfants
16 décembre - 14h30

■ BAZINCOURT SUR EPTE

- Armistice
11 novembre
- Soirée Beaujolais
18 novembre
- Jour de l'an
31 décembre

■ BEZU S^T ELOI

- Marché de Noël
10 décembre

■ DANGU

- Tournoi de cartes
7 octobre
- Téléthon
2 décembre
- Marché de Noël
9 décembre et 10 décembre
- Arbre de Noël
22 décembre

■ MESNIL-SOUS-VIENNE

- Arbre de Noël
23 décembre

■ NEAUFLES ST MARTIN

- Téléthon
9 décembre

■ NOYERS

- Soirée loto
21 octobre - 20h

■ ST-DENIS -LE -FERMENT

- Loto
21 octobre
- Foire à tout
5 novembre
- Pot au feu
18 novembre
- Téléthon
9 décembre
- Marché de Noël
16 et 17 décembre

■ VESLY

- Foire aux livres
8 octobre
- Théâtre "où vont les canards"
4 novembre

■ GISORS

- Les Tréteaux de France
"Falstaff's stories"

Place Balmont, 10 octobre, 20h30

- Séance de contes pour le jeune public sur le thème de la mer
Centre Baléchoux, 14 octobre, après-midi

- MURNAU : "l'Aurore"

Cinéma "jour de fête, 21h

- Semaine du cinéma pour enfant

Cinéma "jour de fête

8 au 14 novembre

- Théâtre de la canaille
"Weill qui Vaille"

Salle des fêtes, 24 novembre, 20h30

- Journée mondiale de lutte contre le Sida

Cinéma "jour de fête"

30 novembre et 1^{er} décembre, 20h30

- Bernadette Bidaude

"Adèle, Robert et les autres..."

Salle des fêtes, 1^{er} décembre, 20h30

- Compagnie les Désinents
"Projet" film suivi d'un débat

Cinéma "jour de fête"

7 décembre, 20h30

- Concert de Noël par les élèves et les professeurs du Conservatoire

Salle des fêtes, 15 décembre, 20h30

- Fabrice MELQUIOT

"Catalina in "

Salle des fêtes, 21 et 22 décembre, en journée.

"Trait d'union", Lettre de la Communauté de Communes

Gisors Epte Lévière, 5 rue Jean Jaurès, 27140 Gisors BP 39

Tél. 02 32 27 89 50, Directeur de la publication : Stéphane Mirmontel, Rédaction : Equipe administrative de la CDC, Conception et réalisation MB et A, tirage : 8 000 exemplaires.